

Commune de QUINCEY, Haute-Saône
COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du vendredi 17 janvier 2020

L'an deux mille vingt, et le dix-sept janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

Date de convocation : 8 janvier 2020

Présents : M. François BAPTIZET, Mme Nathalie BANET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Véronique BATISSE, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. Gilles GARDIENNET, M. David JACQUEMOUD, Mme Fabienne LEMOINE, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Joseph NICOT.

Ont donné pouvoir :

M. Claude FOURNIER à M. Christian CHAUSSALET

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

1) DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT BP 2020

En application de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater des dépenses qui seront reprises au budget primitif 2020, dans la limite des crédits ouverts suivants :

Budget	Chapitre	Désignation du chapitre	Crédits ouverts en 2019 (BP+DM)	Montant maximal autorisé (25%)
Principal	21	Immobilisations corporelles	96 268.00 €	24 067.00 €

2) TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU

Dans le cadre du transfert de la compétence EAU à la Communauté d'Agglomération de Vesoul en date du 1^{er} janvier 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.